



Offre d'emploi

N° 01/2024 - RS

L'association Co'Anim (Saint-Colomban – 44) recrute :

Un-e animateur-trice responsable des séjours

Au sein d'une structure associative gérant les services enfance/jeunesse de la commune, vous encadrerez et animerez des groupes d'enfants sur l'accueil périscolaire (matin et soir), l'ALSH le mercredi ainsi que sur le temps méridien en mise à disposition (2h).

En collaboration avec la directrice de l'association, vous aurez la charge des séjours avec les missions suivantes :

- Organisation de séjours (3 jours/2 nuits) sur chaque période de petites vacances scolaires (hors vacances de Noël)
- Organisation de 3 séjours (5 jours/4 nuits) sur la période de vacances d'été et 1 séjour (3 jours/2 nuits)
- Participation au recrutement de l'équipe des séjours.
- Gestion et entretien du matériel (avant, pendant et après) en lien avec les séjours (barnum, tentes, matériel pédagogique...)

Vous participez à la mise en œuvre du projet pédagogique.

Vous participez et contribuez à la vie de l'association.

Poste en CDI à temps partiel à modulation du temps de travail (1400h annuel - Hors temps de mise à disposition du temps méridien) - Poste évolutif

Diplôme du BAFA obligatoire, BPJEPS et/ou BAFD serait un vrai plus.

24 heures de travail hebdomadaire sans compter le temps de mise à disposition.

Positionnement au groupe B, coef 265 de la convention collective de l'animation sur l'année et passage au groupe C coef 285 en juillet et août.

Vous rêvez d'intégrer une équipe dynamique et motivée, dans laquelle le talent de chacun peut s'exprimer ?

Félicitations, vous êtes au bon endroit !

Profil souhaité :

Faire preuve de motivation et d'initiative et d'autonomie

Aptitude au travail en équipe et capacité d'adaptation

Formation demandée :

BAFA obligatoire

BPJEPS LTP et/ou BAFD (ou en cours) serait un vrai plus

Permis B indispensable

Détails de l'offre :

Type de contrat : CDI temps partiel à modulation du temps de travail

Date de début : dès que possible

Durée hebdomadaire de travail : entre 25 et 29 heures par semaine sur les périodes scolaires

Durée annuelle : environ 1400 heures

Salaire indicatif (brut) : 12,20 à 13,09€/heure

Autres informations : Mutuelle d'entreprise / Déplacements : occasionnel

Pour postuler à cette offre :

Veuillez adresser, par mail ou par courrier votre CV et une lettre de motivation **en précisant le numéro de l'offre** à M. BARTH Charly, Responsable des ACM.

Courriel : recrutement@coanim.fr

Adresse postale : Co'Anim – 15 place de l'Europe - 44310 Saint-Colomban